

téressée; et surtout le soin trop visible qu'on apporte à en exalter les mérites donne quelque tentation d'en chercher les incontestables faiblesses; mais tout en se gardant d'un intempestif et naïf enthousiasme, il convient — car cela est juste — de reconnaître les résultats considérables obtenus par l'habile administration de M. de Kallay. Cela dit, en toute impartialité, il convient d'ajouter — car cela aussi est juste et légitime — que, considérée du point de vue politique, cette œuvre porte en elle de sérieux dangers, qu'elle lèse gravement des intérêts respectables et qu'on ne saurait enfin, quelque effort qu'on fasse pour cela à Serajevo, à Budapest et à Vienne, se résoudre à oublier les droits imprescriptibles de ces Slaves qui, quelque jour, dans un état à naître, pourront barrer à l'influence austro-allemande la route de Salonique et de la Méditerranée<sup>1</sup>.

1. Depuis que ces pages ont été écrites, un grand événement, que faisaient pressentir les dernières lignes de ce chapitre, s'est accompli. En 1908 la Bosnie-Herzégovine a été annexée à la monarchie austro-hongroise, le sandjak de Novibazar étant rétrocédé à la Turquie. Naturellement cette transformation de l'état de droit a entraîné certaines modifications de l'état de fait. L'une des plus considérables est la création d'une diète provinciale, qui a déjà fait parler d'elle un peu. Le fond des choses pourtant — et l'apparence même — n'ont guère changé. J'ai visité la Bosnie en septembre 1911 : les traits généraux que j'avais notés jadis demeurent encore à peu près vrais. L'Autriche-Hongrie a poursuivi dans le pays sa grande œuvre civilisatrice : des chemins de fer nouveaux se sont ouverts, particulièrement vers l'Est et le Sud-Est du pays : l'état social, l'état moral est demeuré le même ou à peu près. Et la manière dont la Bosnie demeure toujours rattachée, administrativement, au ministère commun des Finances souligne assez bien la condition toujours un peu exceptionnelle de la province